

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1979)

Heft: 502

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉNERGIE

La bourse ou l'économie

Economies d'énergie: la Suisse souscrit à une décision récente de la direction de l'Agence internationale de l'énergie fixant comme objectif une réduction de 5% de la consommation pétrolière dans les pays membres! Le vent tournerait-il et notre pays s'engagerait-il résolument dans une voie qui ne serait pas en fin de compte celle du tout-nucléaire? Tout cela est beaucoup plus prosaïque, et moins ambitieux, comme on l'a appris de la bouche même du Conseil fédéral, répondant à une question du conseiller national vaudois et socialiste Meizoz.

En réalité, on compte surtout en haut-lieu sur les effets calmants d'une éventuelle crise pour freiner la grande bouffe pétrolière des Suisses.

Le raisonnement, si raisonnement il y a, est d'une réelle simplicité: (...) Le Conseil fédé-

ral estime qu'en Suisse, ce sera surtout le renchérissement de l'énergie qui permettra d'atteindre les objectifs fixés par l'AIE. La Suisse fait partie des pays qui ne contrôlent pas les prix du pétrole. L'huile de chauffage et les carburants ont du reste fortement renchéri au cours du premier trimestre 1979. L'expérience des années 1973/75 permet de prévoir, à long terme, de notables économies dues au mécanisme des prix. Etant donné le renchérissement prévisible, ces économies paraissent devoir encore s'accentuer".

On le voit, il y a loin de ce pari sur le pouvoir dissuasif du renchérissement à la mise sur pied d'une politique d'économies (que ne remplaceront pas tous les appels, fusent-ils officiels, aux consommateurs de pétrole, tel celui du 6 mars dernier).

Pour le reste, pas de panique! Selon l'expression consacrée: "Le Conseil fédéral suit attentivement l'évolution de la situation" (ici, en collaboration avec l'AIE).

ront être prises et donnent leur blanc-seing!

— donc environ septante-six pour cent — les trois quarts — qui, en dernière analyse, approuvent.

Il ne suffit pas, en effet, de dire, selon la belle formule d'un théologien lausannois, qu'ils ne sont "ni pour, ni contre, bien au contraire": dans les faits, une politique triomphe nécessairement, celle de ceux qui sont au pouvoir.

Croit-on vraiment que la joyeuse danse des centaines de millions dépensés par le DMF va ralentir le moins du monde? Bien évidemment non: elle est approuvée par trois citoyens sur quatre... "Démocratie: utopie politique de la 1^{re} moitié du XX^e siècle. Après quelques timides tentatives d'application, elle fut complè-

tement abandonnée vers la fin du siècle." (*La rouesse encyclopédique du XXI^e siècle*).

* * *

A propos, j'ai décidé de moi aussi "revendiquer".

Je remarque en effet que dès qu'un attentat, si non particulièrement crapuleux, du moins particulièrement stupide, est commis, il est tout aussitôt "revendiqué", ce que la presse annonce le plus gravement du monde aux populations ébahies, pour leur édification et pour la plus grande gloire des revendicateurs.

(Soit dit en passant, rien de nouveau sous le soleil: "Je vous confesse que cette entreprise, *qui nous eût comblés de gloire* si elle nous eût réussi..." écrit le Cardinal de Retz. De quelle entreprise s'agit-il? d'assassiner le Cardinal de Richelieu, tandis qu'il serait occupé à baptiser la Grande Demoiselle, cousine germaine de Louis XIV — hélas, le projet échoua!)

Il m'a semblé que sans nuire à personne, je pourrais très bien revendiquer l'assassinat du président Kennedy — peut-être aussi les cadavres de Katyn (tiens! c'est curieux! personne ne les revendiquent, ceux-là). Et puis encore l'affaire Dreyfus, puisqu'on désespère de jamais savoir qui était derrière Esterhazy! C'était moi. Et ne venez pas me dire que la chose offre quelque difficulté, du fait qu'à l'époque, je n'étais pas encore né. Ne voyons-nous pas tous les jours des esprits rassis opiner et nous expliquer très sérieusement que si Calvin ne fut jamais l'amant de Sainte Catherine de Sienne, c'est que l'un et l'autre étaient des refoulés, qui avaient été fort perturbés par une éducation répressive, notamment dans le domaine de la sexualité.

J'exagère? A peine! Ouvrez les yeux: les exemples abondent, tout autour de vous.

J.C.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

La majorité silencieuse aime M. Chevallaz

Je tiens à saluer ici la victoire écrasante remportée par le conseiller fédéral Chevallaz, son succès sans précédent (ou presque):

— environ douze pour cent des citoyens suisses qui approuvent expressément son plan financier;

— environ soixante-quatre pour cent qui lui accordent leur confiance aveugle et inconditionnelles: si le projet avait été accepté, ils étaient d'accord — le projet a été repoussé, ils sont d'accord avec toutes les mesures qui pour-